Commission scolaire
des Patriotes

Service du secrétariat général
et des communications

REVUE DE PRESSE

DU 12 AU 18 OCTOBRE 2019

À votre bibliothèque

AUTRES SERVICES

La Ribambelle de la petite enfance

Se démarquant par son aspect novateur collé à la réalité du préscolaire, ce programme **vise à offrir les outils appropriés pour une transition en douceur vers la maternelle,** car pour certains, cette étape peut engendrer inquiétude et anxiété.

En collaboration, la Table de concertation en petite enfance de la Vallée des Patriotes, la Table enfance-famille des Seigneuries et les bibliothèques publiques du territoire rendent disponible pour le prêt la série d'albums phares et de livres de réinvestissement faisant partie du programme. Chaque livre de la collection comprend le bottin des ressources 0-5 ans du milieu.

Le projet a été rendu possible grâce à une aide financière issue du Projet en persévérance scolaire et réussite éducative de la Commission scolaire des Patriotes.

Une élève de l'école De Mortagne présente une conférence sur le mode de vie zéro déchet

Le 14 octobre 2019 — *Modifié à 20 h 13 min le 10 octobre 2019*

Par Daniel Hart

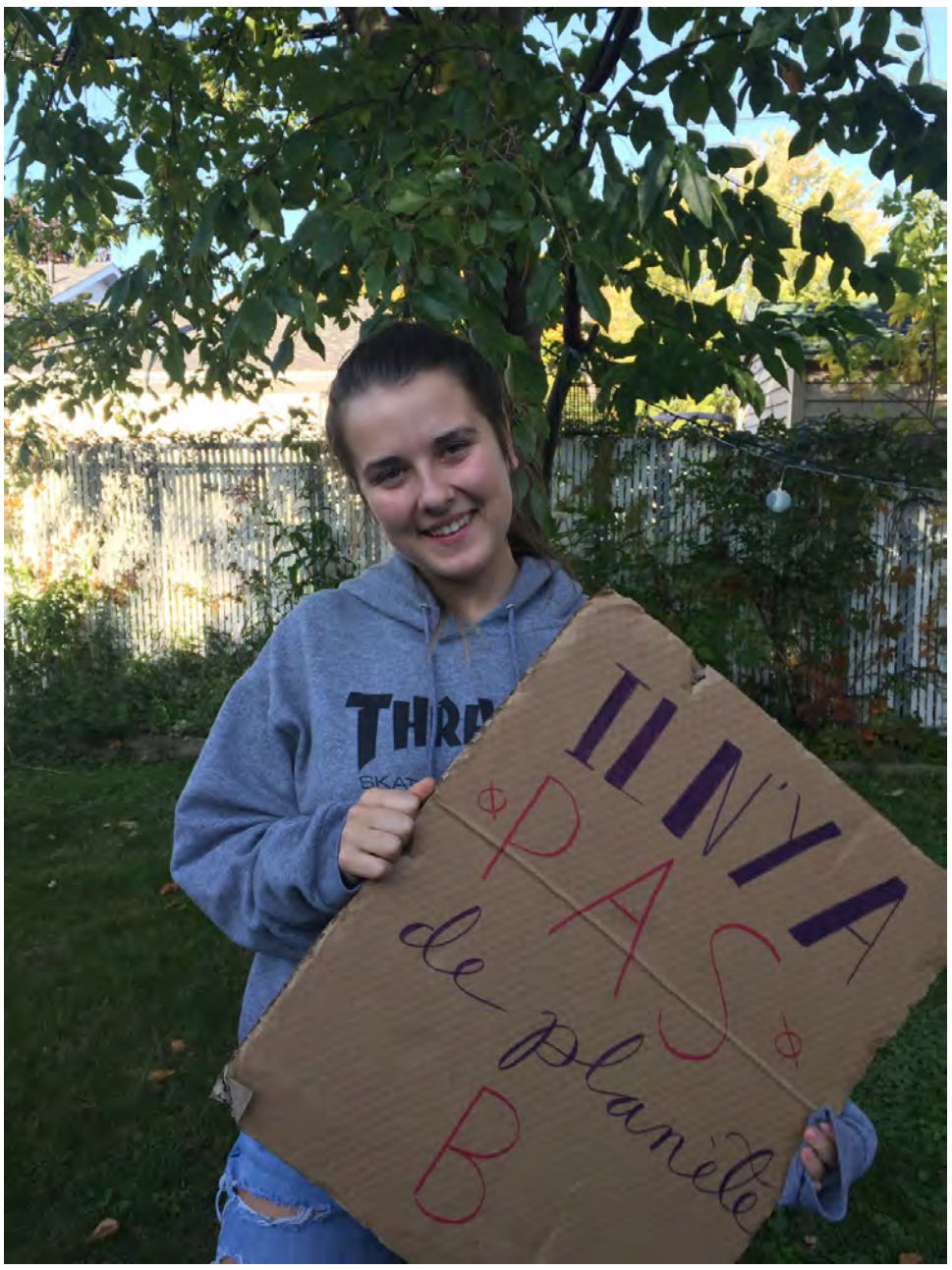

Maya Roberge convie le public à assister à une conférence qu'elle prononcera à l'auditorium de l'école secondaire De Mortagne le 5 novembre à 19 h 30.

Élève inscrite en 5e secondaire au volet international de l'école De Mortagne, Maya Roberge a intégré depuis un an une foule de petits gestes pour réduire son empreinte écologique. En fait, elle a adopté progressivement le mode de vie zéro déchet après avoir visionné le documentaire Avant le déluge (Before the flood) du réalisateur américain Fisher Stevens, co-produit entre autres par Leonardo Di Caprio. Cette production cinématographique a provoqué chez elle une onde de choc. Une profonde prise de conscience s'en est suivie.

L'adolescente âgée de 16 ans a entrepris des recherches afin de modifier son mode de consommation. Elle a eu par la suite le goût de partager le résultat de ses trouvailles sur le concept zéro déchet qui devient de plus en plus populaire. Le programme du volet international exige que chaque élève prépare un projet personnel. Si plusieurs choisissent de réaliser une vidéo, Maya, elle, a opté pour la présentation d'une conférence. Le sujet s'est imposé de lui-même : le mode de vie zéro déchet, un thème qui lui tient à coeur.

« Je vais rendre ça accessible en partageant mes expériences et le fruit de mes recherches », explique la jeune fille. Son exposé comportera deux parties. Dans un premier temps, elle abordera les changements climatiques, un sujet on ne peut plus actuel. Puis, elle plongera dans le vif du sujet en expliquant les principes de base qui guident le mode de vie zéro déchet. Elle entend citer des exemples concrets des changements en ce sens adoptés dans sa famille au cours de la dernière année comme privilégier l'achat de produits qui ne sont pas suremballés.

« Le concept zéro déchet permet d'économiser au bout du compte; on achète seulement ce dont on a besoin. Ainsi, on jette

moins de produits. Ma perception a changé par rapport aux déchets », explique Maya.

La conférence de cette élève se tiendra le 5 novembre à 19 h 30, à l'auditorium de l'école secondaire De Mortagne. Durée prévue : entre 60 et 90 minutes. Tout le monde y est convié. Entrée libre. Une liste de références sur le thème de la soirée sera envoyée par courriel aux personnes qui en feront la demande.

L'auditorium de l'école De Mortagne affiche maintenant des airs de jeunesse

La Salle Desjardins, rénovée et inaugurée

Josée Bissonnette, présidente de la Fondation De Mortagne, Hélène Roberge, présidente de la CSP, Jean Martel, maire, Reine Cossette, vice-présidente Fondation De Mortagne, Geneviève Richard, directrice générale de l'établissement, Daniel De Angelis, ancien directeur de l'école, Paul Dulude, directeur général de la Caisse Desjardins des Patriotes et André Cataford, président du CA de la Caisse.

Daniel De Angelis, ancien directeur de l'école, Geneviève Richard, directrice générale de l'établissement, Alain Langlois, vice-président de la Commission scolaire des Patriotes et Charles Desmarteau, éditeur/directeur de La Relève devant les pages publiées des personnalités du 50e anniversaire de l'école De Mortagne en 2018, exposées à la bibliothèque municipale de l'établissement.

| Diane Lapointe |

Après avoir subi une cure de jouvence bien nécessaire, l'auditorium de l'école secondaire De Mortagne, maintenant nommé Salle Desjardins, affiche des airs de modernité. La nouvelle salle de 610 places a officiellement été inaugurée le 7 octobre dernier.

Aménagé en même temps que la construction de l'établissement en 1968, l'auditorium avait un grand besoin d'amour. Après avoir mobilisé la communauté et amassé la somme de 500 000 $, il a pu être remis à neuf et au goût du jour. Il est maintenant doté de nouveaux équipements, soit un système d'éclairage, une console de son, de confortables fauteuils et d'un nouveau revêtement de sol.

Le projet de rénovation lancé par l'ancien directeur de l'école, Daniel De Angelis, lors des festivités du 50e anniversaire de l'établissement, a été rendu possible grâce à la contribution de plusieurs partenaires dont le principal est la Caisse Desjardins des Patriotes. Celle-ci a offert 100 000 $ via le fonds d'aide au développement du milieu. « Cette somme est issue d'une partie de la ristourne collective dont les 67 000 membres consentent à investir dans la communauté chaque année. Tous les projets supportés par la Caisse visent à répondre aux besoins identifiés dans la collectivité », a précisé le président du conseil d'administration de la Caisse Desjardins des Patriotes, André Cataford.

Le nouvel auditorium permettra d'accueillir des événements scolaires, culturels et communautaires. La Ville de Boucherville qui a investi 50 000 $ dans le projet a d'ailleurs conclu une entente avec l'école pour le prêt de la salle.

La vente de sièges, lors de la campagne de financement, a permis d'amasser un peu plus de 25 000 $, la Fondation de l'école a donné 50 000 $, et l'école a assumé la différence à même ses surplus financiers.

Plusieurs personnes ont déjà découvert cette nouvelle salle et d'autres le feront bientôt, car les opportunités ne manqueront pas.

LONGUE VIE AUX MÉDIAS LOCAUX

Hélène Roberge | présidente

Nous naviguons dans une ère d'incertitude quant à l'avenir des instances locales qui tentent par tous les moyens de prendre la place qui leur revient dans un monde où la tendance à la centralisation et à la globalisation est forte. Si c'est vrai pour les commissions scolaires, ce l'est tout autant pour les journaux locaux qui mènent eux aussi un combat pour justifier à la population qu'ils sont encore pertinents en 2019. Car oui, nos journaux sont essentiels pour notre communauté et méritent qu'on défende leur place dans la sphère publique.

Nos journaux s'intéressent à ce qui se passe sur leur territoire en matière d'éducation. Sur le terrain, je suis à même de constater à quel point nos médias locaux alimentent la fierté chez nos élèves en faisant briller leurs réussites et leurs efforts. Nos médias locaux contribuent également à faire rayonner les services de qualité que la Commission scolaire des Patriotes (CSP) offre aux citoyens, les décisions du Conseil des commissaires, ainsi que le travail de notre personnel qui travaille d'arrache-pied pour la réussite de nos jeunes.

Grâce à un travail journalistique de qualité et au partage d'opinions diverses qui nourrissent le débat public, les médias contribuent au maintien d'une démocratie forte. Les élus scolaires sont profondément attachés à la démocratie, à la gouvernance locale et à la participation citoyenne. En leur nom, j'aimerais rappeler au gouvernement du Québec l'importance d'avoir, partout en région, des médias locaux indépendants, forts et diversifiés et de trouver des solutions pour assurer leur survie et leur pérennité.

Commission scolaire des Patriotes

csp.ca

42401

Campagne de financement de la Salle Desjardins

La ***Fondation de l'école secondaire De Mortagne*** poursuit sa campagne de financement pour amasser les fonds nécessaires afin de continuer la réalisation de la phase III de la rénovation de son auditorium. Les sièges sont vendus au coût de 250$ chacun.

Tous les dons faits à la ***Fondation de l'école secondaire De Mortagne*** permettront aux donateurs de voir leur nom gravé sur une plaque fixée à l'accoudoir du fauteuil et de recevoir un reçu pour fins d'impôt. À ce titre, nous sollicitons votre bienveillance afin de nous accorder votre soutien financier.

Veuillez contacter Mme **Anick Simard** au **450 655-7311**, poste **11702**, pour vous procurer le formulaire concernant l'achat d'un fauteuil.

Site Web de la Fondation:

http://demortagne.csp.qc.ca/fondation.php

42219

Invitation à une séance d'information le 16 octobre

Projet de réaménagement de la cour de l'école primaire Les Jeunes Découvreurs

Après plusieurs mois de travaux, de questions, de sondages et d'efforts, voilà que les plans d'embellissement et de rajeunissement des installations extérieures de l'école Les Jeunes Découvreurs sont réalisés. Un lieu unique où les élèves actuels, et encore bien d'autres dans les années à venir, s'épanouiront dans une atmosphère propice aux saines habitudes de vie, à la découverte et à l'expression de leurs multiples talents.

L'école, c'est le cœur d'un milieu, l'endroit privilégié où toute une communauté se retrouve pour, bien sûr, élever ses enfants, mais aussi pour partager et développer des liens de collaboration qui vont bien au-delà du parcours scolaire.

C'est donc avec fierté et enthousiasme que la direction et le conseil d'établissement de l'école Les Jeunes Découvreurs convient les Bouchervillois et les gens d'affaires du milieu à venir prendre connaissance du projet le 16 octobre, à 19 h, dans le gymnase de l'école.

Lors de cette soirée d'information, l'assemblée sera également sollicitée pour constituer un comité de financement et recruter des bénévoles tant pour des activités de financement que pour différentes formes de soutien, comme de la comptabilité ou du graphisme, par exemple. Enfin, la contribution des gens d'affaires et des commerces du milieu serait aussi grandement appréciée : un soutien qui pourrait se manifester de bien des façons! Les talents et les contributions de tous seront les bienvenus et appréciés en vue de réaliser le plus rapidement possible ce projet d'envergure pour les enfants.

Une élève de l'école De Mortagne présente une conférence sur le mode de vie zéro déchet

| Daniel Hart |

Élève inscrite en 5e secondaire au volet international de l'école De Mortagne, Maya Roberge a intégré depuis un an une foule de petits gestes pour réduire son empreinte écologique. En fait, elle a adopté progressivement le mode de vie zéro déchet après avoir visionné le documentaire Avant le déluge (Before the flood) du réalisateur américain Fisher Stevens, coproduit entre autres par Leonardo Di Caprio. Cette production cinématographique a provoqué chez elle une onde de choc. Une profonde prise de conscience s'en est suivie.

Maya Roberge convie le public à assister à une conférence qu'elle prononcera à l'auditorium de l'école secondaire De Mortagne le 5 novembre à 19h30.

L'adolescente âgée de 16 ans a entrepris des recherches afin de modifier son mode de consommation. Elle a eu par la suite le goût de communiquer le résultat de ses trouvailles sur le concept zéro déchet qui devient de plus en plus populaire. Le programme du volet international exige que chaque élève prépare un projet personnel. Si plusieurs choisissent de réaliser une vidéo, Maya, elle, a opté pour la présentation d'une conférence. Le sujet s'est imposé de lui-même : le mode de vie zéro déchet, un thème qui lui tient à cœur.

« Je vais rendre ça accessible en partageant mes expériences et le fruit de mes recherches », relate la jeune fille. Son exposé comportera deux parties. Dans un premier temps, elle abordera les changements climatiques, un sujet on ne peut plus actuel. Puis, elle plongera dans le vif du sujet en expliquant les principes de base qui guident le mode de vie zéro déchet. Elle entend citer des exemples concrets des changements en ce sens adoptés dans sa famille au cours de la dernière année comme privilégier l'achat de produits qui ne sont pas suremballés.

« Le concept zéro déchet permet d'économiser au bout du compte; on achète seulement ce dont on a besoin. Ainsi, on jette moins de produits. Ma perception a changé par rapport aux déchets », explique Maya.

La conférence de cette élève se tiendra le 5 novembre à 19h30, à l'auditorium de l'école secondaire De Mortagne. Durée prévue : entre 60 et 90 minutes. Tout le monde y est convié. Entrée libre. Une liste de références sur le thème de la soirée sera envoyée par courriel aux personnes qui en feront la demande.

Stratégie de francisation pour les travailleurs allophones en entreprise

Une solution novatrice pour contrer le problème de la pénurie de main-d'œuvre dans la région

Daniel Bastin

Le problème de la pénurie de main-d'œuvre est particulièrement criant dans la région. Le Service aux entreprises et à la communauté (SAEC) de la Commission scolaire des Patriotes (CSP) a dévoilé le 23 septembre dernier sa stratégie de francisation en entreprise.

Le lancement a eu lieu au Centre de formation professionnelle des Patriotes à Sainte-Julie en compagnie de plusieurs représentants d'employeurs locaux afin que ce projet visant à valoriser la maîtrise du français en entreprise leur permette d'attirer la main-d'œuvre issue de l'immigration, de l'intégrer adéquatement et d'en assurer le maintien en emploi.

Parmi les invités, on remarquait la présence de la préfet de la MRC de Marguerite-D'Youville et mairesse de Sainte-Julie, Suzanne Roy, qui a rappelé que les immigrants font partie des solutions pour contrer la pénurie de main-d'œuvre. Elle a souligné à ce sujet que le taux de chômage des immigrants sur l'île de Montréal est de 11,9 %, alors que celui dans la région est de seulement 4,1 %.

Afin de mener à bien ce projet de francisation, d'encadrement et d'intégration, le SAEC s'est entouré de plusieurs partenaires locaux.

Trousse d'accueil et outil diagnostique

Le SAEC a donc développé une trousse d'accueil pour les gestionnaires ainsi que leurs employés allophones et adapté un outil diagnostique afin de permettre aux employeurs de déceler les besoins de francisation au sein de leur entreprise. La trousse d'accueil de 28 pages a pour sa part été conçue en deux parties, soit la section pour les employeurs (Comprendre le travailleur allophone; Comment communiquer avec lui; La francisation de mon entreprise) et celle pour le travailleur allophone (Démarche type de francisation; Accent, expressions et particularités du français au Québec; Pictogrammes en milieu de travail; Lexique; Références bibliographiques et liens utiles; Partenaires et ressources).

Il est important de préciser dans le cadre de ce projet que différentes instances gouvernementales offrent du soutien financier pour la francisation au Québec et que les employeurs peuvent être admissibles à un soutien financier afin de franciser leurs travailleurs allophones pouvant aller jusqu'à 100 %. De plus, le salaire des travailleurs formés pourrait être remboursé jusqu'à concurrence de 20 $/h. À cet effet, le SAEC peut accompagner l'entrepreneur tout au long de la demande de soutien financier.

Notons en terminant qu'afin de mener à bien ce projet de francisation, d'encadrement et d'intégration, le SAEC s'est entouré de partenaires locaux, en l'occurrence le Centre d'éducation des adultes des Patriotes (francisation créditée), Intégration compétences et L'Orienthèque (intégration des immigrants), le Cégep de Sorel-Tracy (gestion en diversité culturelle), de même que l'Office québécois de la langue française (OQLF).

Un soutien financier pouvant aller jusqu'à 100 %!

Il est important de préciser dans le cadre de ce projet que différentes instances gouvernementales offrent du soutien financier pour la francisation au Québec et que les employeurs peuvent être admissibles à un soutien financier afin de franciser leurs travailleurs allophones pouvant aller jusqu'à 100 %. De plus, le salaire des travailleurs formés pourrait être remboursé jusqu'à concurrence de 20 $/h.

Pour plus d'informations

Les entreprises et partenaires souhaitant en connaître davantage sur le projet peuvent communiquer directement avec l'agent de développement responsable du projet, Nicholas Imonti, aux coordonnées suivantes : 450 645-2370, poste 7255 ou nicholas.imonti@csp.qc.ca

La présidente de la *CSP* inquiète à propos des impacts du projet de loi sur la réussite des élèves

Le gouvernement du Québec a déposé le mardi 1er octobre le projet de loi nº40, Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires, à l'Assemblée nationale. Ce projet, qui vise principalement à transformer les commissions scolaires en centres de services et à remplacer le Conseil des commissaires par un conseil d'administration, inquiète la présidente de la Commission scolaire des Patriotes (CSP), madame Hélène Roberge.

Près des élèves, pour les élèves

Depuis toujours, les membres du Conseil ont pris des décisions dans le meilleur intérêt des élèves avec une gouvernance de proximité qui a su prouver son efficacité au fil du temps. À la CSP, la culture de décentralisation est déjà bien implantée et a fait ses preuves : les décisions pédagogiques sont toujours prises au niveau des écoles par les équipes-écoles. D'ailleurs, le plus récent taux de diplomation et de qualification des élèves en témoigne.

« Ce projet de Loi vient modifier de façon importante la structure et la cohérence de notre organisation qui fonctionnent et qui permettent à tout le personnel de la CSP d'orienter leurs actions afin que chaque élève se développe à son plein potentiel, » a déclaré madame Roberge.

Près des citoyens, pour les citoyens

Avec son projet, le gouvernement envisage également de priver la communauté de s'engager auprès des élèves. Si la CSP est en mesure de mettre en œuvre des moyens qui permettent d'accroître la réussite des élèves et qui ont un impact positif dans la vie des gens, c'est parce qu'elle est à l'écoute des gens sur le terrain.

« De par leur proximité avec les citoyens, les élus municipaux et les partenaires de notre territoire, les commissaires connaissent leurs milieux mieux que quiconque. C'est grâce à ce modèle de gouvernance que nous pouvons mieux comprendre la réalité de notre monde, faire entendre leurs voix et que nous sommes en mesure d'offrir des services de qualité qui répondent aux besoins de notre communauté, » a ajouté madame Roberge.

Centralisation des pouvoirs

Cette perte d'autonomie décisionnelle préoccupe la présidente de la CSP qui voit clairement un danger à perdre une voix politique et représentative du milieu. Mais surtout, le projet de loi vient donner des pouvoirs accrus et inquiétants à Québec, soit loin de la réalité des écoles. Mme Roberge souligne que « l'élu scolaire représente la population et défend ses intérêts. Ainsi, la gouvernance des commissions scolaires se doit d'être une instance politique où les citoyens d'une région peuvent exprimer leurs attentes et leurs espoirs en éducation aux gens qu'ils ont élus ».

Les commissaires sont des élus, choisis par la population, qui représentent leur circonscription et qui unissent leurs efforts au service des élèves afin d'assurer leur réussite. « Nous sommes là pour les élèves, et rien d'autre. Le futur conseil d'administration va défendre les intérêts de qui exactement? Est-ce que les citoyens auront accès au conseil d'administration au même titre qu'ils ont accès aux élus scolaires lorsqu'ils sont concernés par une situation qui touche leur enfant dans son milieu scolaire? », s'interroge madame Roberge.

Iniquité entre les milieux

Les commissaires assurent une répartition équitable des ressources entre tous les établissements de leur territoire afin que chaque élève ait des chances égales de réussir sans égard à son secteur d'origine. La vue d'ensemble et la neutralité des commissaires permettent aux élèves des plus petites écoles ne pas être pénalisés par rapport aux écoles des plus grandes villes, soit de tout mettre en œuvre de protéger le bien commun.

Hélène Roberge, présidente de la Commission scolaire des Patriotes.

« Je me questionne par rapport à la représentativité de la communauté au sein des futurs conseils d'administration qui résultera de l'engagement d'une petite proportion de parents au sein de la vie démocratique des écoles. Il ne serait pas surprenant de voir une iniquité entre les milieux, favorisant ainsi les écoles où l'engagement des parents est très fort par rapport à celles où la mobilisation est moins forte, ce qui est très préoccupant.

Peu importe l'issue du projet de Loi, le Conseil des commissaires va s'assurer que toutes les décisions qui seront prises le seront toujours dans le meilleur intérêt de l'élève, » a conclu Mme Roberge.

L'auditorium de l'école De Mortagne affiche maintenant des airs de jeunesse

La Salle Desjardins, rénovée et inaugurée

Josée Bissonnette, présidente de la Fondation De Mortagne, Hélène Roberge, présidente de la CSP, Jean Martel, maire, Reine Cossette, vice-présidente Fondation De Mortagne, Geneviève Richard, directrice générale de l'établissement, Daniel De Angelis, ancien directeur de l'école, Paul Dulude, directeur général de la Caisse Desjardins des Patriotes et André Cataford, président du CA de la Caisse.

Daniel De Angelis, ancien directeur de l'école, Geneviève Richard, directrice générale de l'établissement, Alain Langlois, vice-président de la Commission scolaire des Patriotes et Charles Desmarteau, éditeur/directeur de La Relève devant les pages publiées des personnalités du 50e anniversaire de l'école De Mortagne en 2018, exposées à la bibliothèque municipale de l'établissement.

| Diane Lapointe |

Après avoir subi une cure de jouvence bien nécessaire, l'auditorium de l'école secondaire De Mortagne, maintenant nommé Salle Desjardins, affiche des airs de modernité. La nouvelle salle de 610 places a officiellement été inaugurée le 7 octobre dernier.

Aménagé en même temps que la construction de l'établissement en 1968, l'auditorium avait un grand besoin d'amour. Après avoir mobilisé la communauté et amassé la somme de 500 000 $, il a pu être remis à neuf et au goût du jour. Il est maintenant doté de nouveaux équipements, soit un système d'éclairage, une console de son, de confortables fauteuils et d'un nouveau revêtement de sol.

Le projet de rénovation lancé par l'ancien directeur de l'école, Daniel De Angelis, lors des festivités du 50e anniversaire de l'établissement, a été rendu possible grâce à la contribution de plusieurs partenaires dont le principal est la Caisse Desjardins des Patriotes. Celle-ci a offert 100 000 $ via le fonds d'aide au développement du milieu. « Cette somme est issue d'une partie de la ristourne collective dont les 67 000 membres consentent à investir dans la communauté chaque année. Tous les projets supportés par la Caisse visent à répondre aux besoins identifiés dans la collectivité », a précisé le président du conseil d'administration de la Caisse Desjardins des Patriotes, André Cataford.

Le nouvel auditorium permettra d'accueillir des événements scolaires, culturels et communautaires. La Ville de Boucherville qui a investi 50 000 $ dans le projet a d'ailleurs conclu une entente avec l'école pour le prêt de la salle.

La vente de sièges, lors de la campagne de financement, a permis d'amasser un peu plus de 25 000 $, la Fondation de l'école a donné 50 000 $, et l'école a assumé la différence à même ses surplus financiers.

Plusieurs personnes ont déjà découvert cette nouvelle salle et d'autres le feront bientôt, car les opportunités ne manqueront pas.

LONGUE VIE AUX MÉDIAS LOCAUX

Hélène Roberge | présidente

Nous naviguons dans une ère d'incertitude quant à l'avenir des instances locales qui tentent par tous les moyens de prendre la place qui leur revient dans un monde où la tendance à la centralisation et à la globalisation est forte. Si c'est vrai pour les commissions scolaires, ce l'est tout autant pour les journaux locaux qui mènent eux aussi un combat pour justifier à la population qu'ils sont encore pertinents en 2019. Car oui, nos journaux sont essentiels pour notre communauté et méritent qu'on défende leur place dans la sphère publique.

Nos journaux s'intéressent à ce qui se passe sur leur territoire en matière d'éducation. Sur le terrain, je suis à même de constater à quel point nos médias locaux alimentent la fierté chez nos élèves en faisant briller leurs réussites et leurs efforts. Nos médias locaux contribuent également à faire rayonner les services de qualité que la Commission scolaire des Patriotes (CSP) offre aux citoyens, les décisions du Conseil des commissaires, ainsi que le travail de notre personnel qui travaille d'arrache-pied pour la réussite de nos jeunes.

Grâce à un travail journalistique de qualité et au partage d'opinions diverses qui nourrissent le débat public, les médias contribuent au maintien d'une démocratie forte. Les élus scolaires sont profondément attachés à la démocratie, à la gouvernance locale et à la participation citoyenne. En leur nom, j'aimerais rappeler au gouvernement du Québec l'importance d'avoir, partout en région, des médias locaux indépendants, forts et diversifiés et de trouver des solutions pour assurer leur survie et leur pérennité.

Commission scolaire des Patriotes

csp.ca

42401

Campagne de financement de la Salle Desjardins

La *Fondation de l'école secondaire De Mortagne* poursuit sa campagne de financement pour amasser les fonds nécessaires afin de continuer la réalisation de la phase III de la rénovation de son auditorium. Les sièges sont vendus au coût de 250$ chacun.

Tous les dons faits à la *Fondation de l'école secondaire De Mortagne* permettront aux donateurs de voir leur nom gravé sur une plaque fixée à l'accoudoir du fauteuil et de recevoir un reçu pour fins d'impôt. À ce titre, nous sollicitons votre bienveillance afin de nous accorder votre soutien financier.

Veuillez contacter Mme **Anick Simard** au **450 655-7311**, poste **11702**, pour vous procurer le formulaire concernant l'achat d'un fauteuil.

Site Web de la Fondation:

http://demortagne.csp.qc.ca/fondation.php

42219

SOIRÉE D'INFORMATION DU 7 OCTOBRE 2019
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Cliquez sur l'image pour visionner.

Une élève honorée à l'École d'éducation internationale

16 octobre 2019

28

Le 2 octobre dernier, Léanne Le-Brodeur, une finissante de juin 2019 à l'École d'éducation internationale à McMasterville, a reçu la Médaille académique du Gouverneur général.

C'est Lord Dufferin, troisième gouverneur général du Canada depuis la Confédération, qui a créé la Médaille académique en 1873 pour promouvoir l'excellence en milieu scolaire partout au pays. Au fil des ans, elle est devenue la récompense la plus prestigieuse que puisse recevoir un élève ou un étudiant fréquentant une maison d'enseignement canadienne.

Ces médailles sont remises aux diplômés qui ont obtenu la meilleure moyenne au terme de leurs études. Au nom de Son Excellence la très

honorable Julie Payette, gouverneure générale du Canada, c'est avec honneur que l'école a remis cette distinction honorifique à Léanne Le-Brodeur.

Félicitations!

© Commission scolaire des Patriotes 2019

Les filles de l'école secondaire du Mont-Bruno étaient au rendez-vous

16 octobre 2019

15

du Mont-Bruno

Le 8 octobre dernier, 30 filles de l'école secondaire du Mont-Bruno ainsi que cinq membres du personnel ont participé avec fierté et enthousiasme au *Rendez-vous Fillactive-Parcours à obstacles!* qui a eu lieu sur le site de 45 Degrés Nord à Saint-Calixte.

Les participantes ont eu l'occasion de relever un défi sportif tout en mettant de l'avant des valeurs comme le travail d'équipe, le dépassement de soi et l'entraide. Rappelons que *Fillactive* a pour but de promouvoir la pratique d'activités physiques chez les jeunes filles de multiples façons.

Bravo à toutes les participantes et merci à Chantale Bureau, Patricia Demers, Paule Lafond, Isabelle Perron, Julie St-Amant et Mélanie Lapalme.

© Commission scolaire des Patriotes 2019

Du plomb dans l'eau potable

Les écoles vérifieront l'eau prochainement

***La Presse* révélait récemment la présence de plomb dans l'eau de différentes écoles du Grand Montréal. La Commission scolaire des Patriotes (CSP) soutient ne pas avoir fait ce type de vérification jusqu'à maintenant.**

un texte de Martine Veillette
redaction@versants.com

Elle devra fort probablement le faire dans un délai rapproché, puisque le ministre de l'Éducation et député de Chambly, Jean-François Roberge, a soutenu que des directives seront envoyées à l'ensemble des commissions scolaires afin que toutes les fontaines d'eau de toutes les écoles soient vérifiées. Si l'une d'elles est contaminée, elle devra être condamnée. « Il n'y a aucun compromis à faire pour la sécurité des élèves », affirme-t-il. Le ministre ajoute qu'il travaillera ce dossier de concert avec le ministère de l'Environnement et celui de la Santé publique.

« Jusqu'à présent, nous n'avons pas procédé à l'analyse de l'eau dans nos établissements, puisqu'aucune inquiétude n'a été soulevée dans nos milieux par rapport à la qualité de celle-ci et que nous n'avons reçu aucune demande du milieu de la santé, par le passé, de devoir faire des analyses de l'eau dans nos écoles.», mentionne-t-on à la CSP.

À la CSP, on précise avoir reçu les indications au sujet des contrôles de la qualité de l'eau du ministre en soirée le 9 octobre. Ce dernier devrait envoyer avant le 18 octobre les outils et les méthodes adéquates pour procéder aux tests de qualité de l'eau. « Nous allons les effectuer sans tarder dans chacun de nos établissements scolaires, comme notre priorité est d'offrir un environnement sain et sécuritaire à nos élèves et à notre personnel », soutient-on à la CSP.

BÂTIMENTS VIEILLISSANTS

Le ministre explique la présence de plomb dans l'eau potable par le fait que « les infrastructures scolaires sont vieilles et il y a eu des années de négligence ». Le ministre a d'ailleurs lancé récemment un programme de rénovation des écoles qu'il appelle le « grand rattrapage ».

Santé Canada indique sur son site que « le plomb est plus susceptible d'être présent dans l'eau potable de vieilles maisons et de vieux quartiers, puisque le Code national de la plomberie du Canada considérait jadis le plomb comme un matériau acceptable dans les conduites qui alimentaient les maisons en eau, et ce, jusqu'en 1975 ».

« Notre priorité est d'offrir un environnement sain et sécuritaire à nos élèves et à notre personnel. » - La CSP

UNE SUR SIX

Selon l'enquête menée par *La Presse* en collaboration avec l'Université de Montréal, une fontaine sur six contenait trop de plomb. L'évaluation a été faite dans 24 écoles primaires. La valeur recommandée par Santé Canada pour le plomb dans l'eau potable est rendue à 0,005 milligramme par litre. Elle était auparavant à 0,01 milligramme par litre.

Cette enquête faisait suite à une autre réalisée plus tôt par l'Institut national de santé publique du Québec. Celle-ci recommandait aux écoles et aux garderies de surveiller le niveau de contamination de l'eau par le plomb. Selon *La Presse*, à l'heure actuelle, la teneur en plomb n'est pas surveillée annuellement dans les écoles et les garderies, comme recommandé par Santé Canada.

IMPACT SUR LE QI

Santé Canada met en garde quant à l'impact sur le corps humain de la présence de plomb. Notamment, il peut « avoir des effets sur le développement neurologique et sur le comportement, par exemple une baisse du quotient intellectuel (QI) chez les enfants ».

L'organisme indique également que « boire une eau qui contient du plomb, même pendant une courte période, peut constituer un risque pour la santé ». Les enfants sont parmi les personnes les plus vulnérables, au même titre que les fœtus et les nourrissons.

L'eau des fontaines de chaque école du Québec devra être analysée prochainement. (Photo : Pixabay)

De son côté, le ministère de l'Environnement indique qu'« à de faibles concentrations, il affecte surtout le système nerveux et peut entraîner des effets mineurs sur le développement intellectuel des nourrissons et des enfants de moins de 6 ans. Ces derniers sont plus vulnérables, car ils sont en pleine croissance ».

Ce ministère a mis en place un *Guide d'évaluation et d'intervention relatif au suivi du plomb et du cuivre dans l'eau potable*, affiché sur son site Web. L'objectif est « d'aider les responsables d'un système de distribution d'eau potable à répondre aux exigences du Règlement sur la qualité de l'eau potable, à évaluer l'ampleur du problème lorsque des résultats montrent une concentration de plomb supérieure à la norme, à repérer les entrées de service en plomb qui pourraient être présentes sur leur réseau de distribution et à mettre en place les solutions adaptées aux problèmes soulevés ».

Maison des jeunes Saint-Bruno

L'aide aux devoirs aux enfants de la 3e à la 6e année

Un service d'aide aux devoirs et aux leçons consacré aux écoliers dès la 3e année du primaire est maintenant offert gratuitement à la Maison des jeunes de Saint-Bruno.

un texte de Frank Jr Rodi
frodi@versants.com

Un partenariat financier de 12 000 $ entre la Maison des jeunes (MDJ) Saint-Bruno et la Caisse Desjardins du Mont-Saint-Bruno a permis de lancer, le 10 septembre, l'aide aux devoirs et aux leçons pour les enfants de la 3e à la 6e année du primaire. « Un service qui répond à une demande et à un besoin et qui permettra de venir en aide à la communauté », observe la directrice de la MDJ Saint-Bruno, Caroline Gauthier.

Pour sa part, la directrice générale de la Caisse Desjardins du Mont-Saint-Bruno, Sophie Morin, a souligné sa joie. « Nous sommes très heureux de contribuer à la mise en place de ce service! »

Depuis le 16 septembre, ce nouveau programme d'aide à l'éducation et à la persévérance scolaire est donné deux fois par semaine, lundi et vendredi de 16 h à 17 h 30, par un enseignant qualifié dans les locaux de la MDJ.

Français, mathématiques, science, géographie, histoire... aucune matière n'est laissée pour compte, mais selon l'enseignant du programme « Je m'implique pour réussir » à la MDJ, Jean-Philippe Couture, le français, les mathématiques et la science sont très demandés. Jean-Philippe Couture est aussi enseignant pour l'aide aux devoirs et soutien pédagogique gratuit consacré aux jeunes de 11 à 17 ans (de la 6e année du primaire à la 5e secondaire). Un service qui existe à la MDJ Saint-Bruno depuis maintenant sept ans. « C'est une bonne nouvelle de le reproduire maintenant auprès des élèves du primaire », avance-t-il.

Même constat du côté des parents. « Je suis reconnaissante et pleine de soutien pour cette aide précieuse à nos enfants », a témoigné une maman dans une lettre adressée à la direction de la MDJ Saint-Bruno. Une autre mère de famille a déclaré lors du lancement : « L'aide aux devoirs est un service très utile, recommandé par les parents. »

Pour sa part, Caroline Gauthier consent qu'en offrant l'aide aux devoirs aux jeunes du primaire, elle déborde de son mandat. « Je le sais, ils ne représentent pas ma clientèle. Mes jeunes, ce sont les 11-17 ans. Mais nous avons pris des dispositions en ce sens. Je le fais pour les bonnes raisons; ils seront ma future clientèle », explique-t-elle. Par ailleurs, les parents devront assurer le transport pour leurs enfants inscrits à l'aide aux devoirs au primaire. Une collation sera fournie sur place.

Un partenariat qui se poursuit entre la MDJ Saint-Bruno et la Caisse Desjardins du Mont-Saint-Bruno. (Photo : Frank Jr Rodi)

FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU

La collaboration est possible grâce au Fonds d'aide au développement du milieu, une initiative qui permet de soutenir des projets porteurs des organismes de la région. Rappelons qu'en février dernier, la Caisse Desjardins lançait un appel de projets afin de distribuer un montant de 70 000 $. Cette démarche a permis de retenir huit projets, dont l'aide aux devoirs de la MDJ Saint-Bruno, un projet détaillé ainsi : « Les fonds serviront à mettre en place l'aide aux devoirs aux élèves du primaire. Projets appuyés par plusieurs lettres de soutien démontrant le besoin. »

En point de presse, Sophie Morin ajoute : « L'appel de projets que nous avons fait en début d'année a été suivi d'une consultation de nos membres. La lecture des résultats nous démontre l'importance que nos membres accordent à la persévérance scolaire et à notre jeunesse. Les commentaires recueillis indiquent une opinion favorable pour la mission de la Maison des jeunes de Saint-Bruno et nous sommes fiers de les appuyer dans leurs projets. »

Notons que l'aide aux devoirs est le deuxième projet qui se concrétise à la suite de l'assemblée générale annuelle de la Caisse. Le Salon Thé-In de l'École secondaire du Mont-Bruno étant le premier à être inauguré plus tôt cette année. L'aide aux devoirs et aux leçons sera offert aux jeunes du primaire de Saint-Bruno pour l'année scolaire 2019-2020. « Ensuite, ce sera à voir, selon les besoins », indique Sophie Morin.

Les inscriptions se déroulent dès maintenant, en composant le 450 441-1989, poste 21.

Commission scolaire
des Patriotes

AVIS PUBLIC

ÉTATS FINANCIERS 2018-2019

Le Conseil des commissaires recevra les états financiers de la Commission scolaire des Patriotes lors de la séance du 5 novembre 2019 à 19 h, au 1216, rue Lionel-H.-Grisé, Saint-Bruno-de-Montarville. Le directeur général rendra public le 31 octobre 2019 un résumé des états financiers.

Toute personne intéressée à se procurer ce résumé peut en faire la demande au Service des ressources financières de la Commission scolaire au numéro de téléphone suivant : 450 441-2919, poste 3307.

Donné à Saint-Bruno-de-Montarville,
ce 9 octobre 2019.

Luc Lapointe,
Directeur général

1740, rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville QC J3V 3R3 450 441-2919 450 441-0838
csp.ca

122100727-161019

Travaux sur Montarville

J'ai un commentaire à apporter sur un beau projet de la ville de Saint-Bruno. Ce projet est celui du réaménagement de la rue Montarville, entre Seigneurial et des Peupliers.

Le débarcadère face à l'École De Montarville était essentiel, en plus d'espaces permettant aux parents de reconduire les enfants en bas âge à l'école. Là où le bât blesse, c'est l'étroitesse de la rue Montarville dans ce secteur. On a construit un superbe trottoir en pavé uni de 11 pieds de large (vraiment requis?) et un autre trottoir en béton de 6 pieds de large de l'autre côté. L'espace de circulation pour les voitures a été rétréci à 23 pieds de large..., mais cet espace inclut une voie pour les vélos de chaque côté.

On sait qu'en début d'année scolaire et à la fin d'année de celle-ci, il y a beaucoup de jeunes élèves qui circulent en vélo dans une rue maintenant étroite. Y a-t-il assez de piétons sur cette rue pour justifier 17 pieds de large de trottoir au détriment de la sécurité des jeunes en vélo?

Est-ce que c'était vraiment la façon la plus sécuritaire de réaménager ce secteur, compte tenu de l'occupation de cet espace durant l'année scolaire?

C'est la question que je me pose en espérant que les autorités en place puissent y répondre.

André Beaudry

Consommation de substances

Les services d'urgence interviennent à Polybel

Les services d'urgence ont dû intervenir le 2 octobre en après-midi auprès d'un élève de l'école secondaire Polybel qui avait consommé des substances qui n'ont pas été identifiées. Selon nos informations, il s'agirait de médicaments et la police vérifie la thèse d'un défi de consommation qui aurait été lancé par un camarade de la victime. La personne est maintenant hors de danger, mais une enquête policière a été déclenchée.

Au moment de mettre sous presse, l'enquête n'était pas encore terminée. « À ce stade-ci, on ne peut dire s'il y aura accusation ou non. À la suite des informations préliminaires que nous avons reçues, on a jugé qu'il y avait lieu de faire certaines vérifications », explique le porte-parole de la Régie intermunicipale de police Richelieu–Saint-Laurent, le sergent Jean-Luc Tremblay.

Ce dernier confirme que les enquêteurs doivent vérifier s'il y a eu défi où encore si la consommation de substances s'est faite de façon volontaire. « Il faut aussi vérifier quelles substances ont été absorbées et comment elles ont été obtenues. »

De son côté, la direction de Polybel a mis en branle son comité d'urgence dès qu'elle a été mise au fait de la situation. La Commission scolaire des Patriotes a même envoyé sur place une ressource le lendemain de l'événement pour donner un coup de main au personnel de l'école.

« Les parents des élèves concernés par le groupe ont aussi été informés, renchérit la directrice Annie Larouche, qui estime que tout est maintenant revenu à la normale. Le lendemain, toute la journée, nos gens étaient sur le terrain pour s'assurer que tout se déroulait bien et être à la disposition de ceux qui avaient besoin d'information ou d'être rassurés. Ça c'est bien passé malgré tout. Les élèves se sentent rassurés quand il y a beaucoup de personnes sur le terrain. » **D.B.**

La Régie de police Richelieu–Saint-Laurent poursuit son enquête sur l'événement de Polybel. Photothèque | L'Œil Régional ©

École secondaire du Mont-Bruno

Le terrain de basket n'est plus, bientôt un terrain de soccer

La phase 2 du projet de revitalisation de la cour de l'École secondaire du Mont-Bruno se poursuit. Elle devrait être complétée avant la fin de l'année scolaire 2019-2020.

un texte de Frank Jr Rodi
frodi@versants.com

La dalle de béton qui permettait aux étudiants de pratiquer le basketball a été enlevée; le terrain est maintenant occupé par une pelouse. (Photo : Frank Jr Rodi)

Les travaux de ce projet de revitalisation, qui consistaient à remplacer le terrain de basketball extérieur situé à l'arrière du bâtiment par un terrain de soccer, devraient se terminer d'ici quelques mois. « Il y a encore des travaux en cours, quelques ajustements des plans voulus, des discussions prévues avec nos équipes internes afin de s'assurer d'obtenir le maximum du projet à tous les niveaux », mentionne la directrice de l'école, Caroline Brunelle, en entrevue avec *Les Versants*.

« L'objectif, c'est de leur offrir un environnement sécuritaire, où les jeunes pourront bouger. »
- Caroline Brunelle

La dalle de béton, craquelée et fissurée, qui permettait aux étudiants de pratiquer le basketball a été enlevée. Le terrain est maintenant occupé par une pelouse. L'espace consacré à la pratique du soccer devrait avoir une superficie de 30 m x 60 m.

« L'objectif pour le projet final demeure 2019-2020 », confirme la gestionnaire administrative d'établissement de l'École secondaire du Mont-Bruno, Andréanne Lamarche.

RAPPEL

Ce projet de revitalisation remonte à quelques années déjà. Le journal en dressait les grandes lignes pour la première fois en septembre 2016, alors que Céline Chagnon était la directrice de l'école. « [Nous installerons] un terrain de soccer sur l'espace asphalté et lézardé sur lequel, notamment, est situé le terrain de basketball. Des buts de soccer seront également installés », disait-elle à l'époque. Après réflexion avec les enseignants en éducation physique et la technicienne en loisirs, l'école était arrivée à la conclusion que « les jeunes, aujourd'hui, s'adonnent davantage au soccer qu'au basketball ».

Depuis la rentrée scolaire, en septembre, c'est maintenant Caroline Brunelle qui succède à Mme Chagnon à la direction. « À mon arrivée, j'ai repris le projet là où il était. Je n'ai pas l'intention de changer le mandat du terrain ni d'y arrimer une nouvelle vocation », souligne Caroline Brunelle.

À la suite d'un montant consenti du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MELS) provenant du programme d'embellissement des cours d'école, de même que d'une aide financière offerte par des partenaires, dont la Fondation de l'École secondaire du Mont-Bruno, l'établissement était allé de l'avant avec son idée de transition.

RETARD DANS LES TRAVAUX

Or, les travaux ont été repoussés. Notamment par l'installation d'un système de géothermie, qui permet à l'École secondaire du Mont-Bruno d'augmenter son efficacité énergétique et d'économiser des milliers de dollars. Et, plus récemment, par l'agrandissement du stationnement arrière, qui a permis d'ajouter une cinquantaine de cases, annoncent Caroline Brunelle et Andréanne Lamarche. « Les travaux pour l'agrandissement du stationnement ont ralenti ceux du terrain de soccer. »

Lorsqu'il sera prêt, le terrain de soccer pourra servir comme plateau supplémentaire pour les cours d'éducation physique au printemps et à l'automne, en remplacement des terrains de la Ville. Aux groupes d'éducation physique, il faut aussi ajouter les étudiants qui voudront en profiter à l'heure du dîner, de même que les équipes du Blizzard, le club sportif de l'École secondaire. « L'objectif, c'est de leur offrir un environnement sécuritaire, où les jeunes pourront bouger », d'observer Mme Brunelle.

PHASE 1

Les travaux de la phase 1 ont été réalisés au printemps 2016. Ils consistaient en l'aménagement de deux terrains de volleyball de plage, l'installation de 10 tables à pique-nique, la plantation de tilleuls et la mise en place d'un ensemble de ballons-poings sur un espace asphalté sur le côté de l'école. Des travaux qui s'étaient chiffrés à 51 758 $. « Un bel environnement que les jeunes se sont approprié avec le temps », constate Andréanne Lamarche.

L'école au Cœur-des-Monts déborde

La commission scolaire vise un ajout d'espace

Sarah-Eve Charland | L'Oeil Régional

La Commission scolaire des Patriotes (CSP) compte déposer un projet auprès du ministère de l'Éducation pour un ajout d'espace, qui pourrait se concrétiser par la construction ou l'agrandissement d'une école à Belœil afin de pallier le manque d'espace à l'école au Cœur-des-Monts.

Le processus de demande d'ajout ou d'agrandissement d'école a été modifié. Auparavant, les commissions scolaires étaient amenées à faire une analyse des besoins pour déposer des projets. Par la suite, le Ministère effectuait à son tour une analyse. Afin de maximiser l'efficacité, le processus a été inversé. C'est-à-dire que le Ministère a effectué une analyse des besoins par secteur qu'il a soumis aux commissions scolaires.

Toutefois, l'analyse déposée par le Ministère ne satisfaisait pas la CSP. Selon ce document, le Ministère reconnaissait un déficit de quatre locaux, ce qui n'était pas suffisant pour demander un ajout d'espace.

« Ce n'était pas ce qu'on observait sur le terrain. On trouve [que le Ministère] nous reconnaît un peu plus de locaux que ce qu'on a réellement. Il y a eu des échanges avec lui. C'est pour ça qu'on a arrêté la consultation publique [du 7 octobre]. Le 4 octobre, le Ministère a reconnu un plus grand déficit de locaux. Maintenant, on se qualifie pour un ajout d'espace », explique l'une des porte-paroles de la CSP, Lyne Arcand.

Selon les conclusions du Ministère au terme de ces échanges, le secteur Belœil/McMasterville/Saint-Mathieu-de-Belœil connaîtra un déficit de six locaux. Mentionnons que les critères d'admissibilité n'ont jamais été changés. Pour être admissible à la mesure budgétaire d'ajout d'espace, le nombre de classes additionnelles nécessaires sur un horizon de cinq ans, au primaire, doit être d'au moins cinq. De plus, il doit être démontré qu'il est impossible d'accueillir les élèves dans les bâtiments situés dans un rayon de 20 kilomètres du bâtiment qui manque d'espace.

Dans certains cas, ce rayon est toutefois revu à la baisse pour tenir compte des contraintes géographiques, comme les autoroutes, les cours d'eau ou des phénomènes comme la congestion routière, a mentionné le responsable des relations de presse du Ministère, Bryan Saint-Louis.

L'école au Cœur-des-Monts accueille 614 élèves, alors que sa capacité d'accueil se situe à 550 élèves. Photo François Larivière | L'Œil Régional ©

La CSP déposera donc les détails de son projet d'ici le 31 octobre auprès du Ministère. Elle dévoilera le tout au prochain conseil des commissaires qui se tiendra le 5 novembre.

La CSP a annoncé il y a deux semaines qu'elle ne réévaluerait pas son plan de répartition des secteurs de Belœil, McMasterville et Saint-Mathieu-de-Belœil afin de désengorger l'école au Cœur-des-Monts. Les élèves devront donc faire leur préscolaire dans une autre école, puis revenir au Cœur-des-Monts pour la suite de leur parcours primaire.

Selon la CSP, il est préférable de ne pas revoir le plan de répartition en attendant de savoir si elle pourra ou non construire une nouvelle école. Elle ne souhaite pas devoir refaire le même exercice d'ici un an ou deux.

Mise en contexte

L'école au Cœur-des-Monts a été inaugurée à l'automne 2012. Depuis 2017-2018, tous les locaux sont utilisés. La Commission scolaire des Patriotes (CSP) a dû convertir en classe des locaux utilisés pour d'autres fonctions, comme les locaux de musique et d'informatique. On retrouve actuellement 27 locaux, tous occupés. Pour l'année en cours, la CSP a dû transférer une cinquantaine d'élèves vers d'autres écoles primaires. ■

Marche des élèves de l'Aquarelle

Jeudi dernier, les élèves de l'école de l'Aquarelle de Mont-Saint-Hilaire ont sillonné les rues de leur quartier pour apprendre la toponymie des rues qu'ils empruntent pour se rendre à l'école et pour découvrir comment le secteur de l'Aquarelle s'est développé au siècle dernier. Cette marche leur a aussi permis de se dégourdir les jambes, tout en contemplant les jolies couleurs automnales. Un merci tout spécial à Patrimoine hilairemontais qui a aidé à bâtir et à présenter le parcours aux élèves. Merci également aux parents accompagnateurs. ■

Photo gracieuseté

La maternelle et être « parent »

Choisir un quartier, c'est choisir une vie pour nos enfants. C'est choisir un accès à une école de quartier, à pied, avec les amis de nos petits. C'est également le choix qu'ont fait 69 parents d'enfants en âge de maternelle qui se sont fait refuser l'accès à l'école au Cœur-Des-Monts de Belœil par une mauvaise planification de la Commission scolaire des Patriotes durant les cinq dernières années. C'est également ce que les parents vont subir en 2020-2021 avec la décision de retirer toutes les classes de maternelle de l'école.

Belœil croît. Mais où étaient nos élus scolaires au cours des cinq dernières années? Comment se fait-il que l'on réalise seulement en 2019 que Belœil grandit à vitesse grand V et que l'offre d'école n'est plus adéquate? Nous les avons élus pour nous représenter, ils ont échoué et doivent être redevables envers la population.

Lors d'une rencontre d'information le 7 octobre à laquelle près de 100 parents inquiets ont assisté, ils ont tenté sans succès de rassurer les parents en disant qu'une demande d'ajout d'espace serait faite au ministère pour un agrandissement ou une construction de nouvelle école. Le délai serait de trois à quatre années, selon les dires des représentants de la CSP. Est-ce vivable? Avons-nous le luxe de pouvoir attendre 3 à 4 ans? Il existe des solutions, que ce soit des locaux modulables ou bien de revoir le plan de répartition, mais la CSP ne veut pas écouter les parents. Leur décision est prise, et non discutable. Le trône en a décidé ainsi.

On voit et ressent le cynisme de la population envers les institutions scolaires ces derniers temps, particulièrement avec le projet de loi de la CAQ ayant pour objectif d'abolir les commissions scolaires. La situation actuelle semble donner raison à la population : une instance désuète, peu redevable envers la population et insensible aux cris d'alertes des gens qui les ont élus.

Et si nous étions « clients » au lieu de « parents », serions-nous traités de la même façon? ■

Charles Grégoire-Béliveau, papa de deux petites filles et résident de Belœil

La Commission scolaire des Patriotes appuie les médias

Sarah-Eve Charland | L'Oeil Régional

La Commission scolaire des Patriotes (CSP) manifeste son appui aux médias locaux, régionaux et nationaux par une résolution adoptée en séance du conseil des commissaires le 1er octobre.

L'organisation a maintenu que les médias contribuent également au maintien d'une démocratie forte grâce à un travail journalistique de qualité et au partage d'opinions. Dans sa résolution, elle souligne son attachement envers la démocratie citoyenne.

La CSP a donc mandaté le Service du secrétariat général et des communications pour préparer des messages sur cet appui qui seront publiés à divers endroits. Elle a envoyé sa résolution au premier ministre du Québec et aux députés provinciaux du territoire afin de rappeler l'importance des médias partout en région et de trouver des solutions pérennes pour leur survie. ■

La Commission scolaire des Patriotes a adopté une résolution le 1er octobre afin d'appuyer les médias locaux.
Photothèque | L'Œil Régional ©

Examens du ministère

Polybel performe, Ozias-Leduc traîne de la patte

L'école secondaire Polybel a obtenu des taux de réussite en mathématiques CST variant de 70 % à 96,6 %. Photothèque | L'Œil Régional ©

SARAH-EVE
Charland
secharland@oeilregional.com

Les examens de mathématiques sont de plus en plus difficiles, selon les directions d'école. L'école secondaire Ozias-Leduc peine à se sortir la tête de l'eau alors que plus de la moitié des élèves au programme régulier n'obtiennent pas la note de passage aux examens uniques du ministère en mathématiques Culture, société et technique (CST), qui correspondent aux mathématiques faibles. De son côté, les taux de réussite des élèves de la formation générale pour ce même examen à l'école secondaire Polybel atteignent 70 %.

La directrice de l'école secondaire Ozias-Leduc, Louise Létourneau, souligne que les résultats de son école secondaire ressemblent à ceux à l'échelle du Québec.

« On voit que l'examen était quelque chose. À l'échelle du Québec, c'est malheureusement la situation. […] Les CST seraient comme l'équivalent des mathématiques faibles, mais ce sont des mathématiques très fortes. C'est comme si le Québec a rehaussé de beaucoup les exigences en mathématiques », observe-t-elle.

Les élèves de tous les programmes ont eu des difficultés avec l'examen à l'école secondaire Ozias-Leduc. Le programme régulier a connu un taux de réussite de 42 % en mathématiques CST en juin 2019. Le programme multisport a enregistré un taux de réussite de 48 % pour ce même examen. Le taux de réussite des élèves du programme d'éducation internationale a atteint 60 % et celui en arts-études s'est situé à 72 %. Les résultats en mathématiques Sciences naturelles (SN) ont varié entre 66 % et 92 %.

Selon Mme Létourneau, les exigences du réseau scolaire sont de plus en plus élevées en ce qui concerne les mathématiques. De plus, les parents des élèves à Ozias-Leduc refusent d'envisager d'inscrire leur enfant à l'éducation aux adultes ou en formation professionnelle qui leur seraient mieux adaptées, observe-t-elle.

« Les élèves en difficulté persistent [en régulier], mais quand ils arrivent face à des examens du ministère de cette nature-là, c'est plus difficile », poursuit Mme Létourneau.

De meilleurs résultats à Polybel

À Polybel, le taux de réussite en mathématiques CST au programme de concentration anglais a atteint 96,6 % en juin dernier. Les taux de réussite en mathématiques SN se situaient à 69,2 % pour la formation générale et à 77,3 % pour le programme de concentration anglais.

« Depuis deux ans, nos enseignants, avec la direction, travaillent dans ce qu'on appelle des communautés d'apprentissage. Ils sont appuyés par une équipe. Ils font du monitoring sur les résultats d'élèves, sur les bonnes pratiques et les moyens probants à utiliser. Je suis en poste depuis juillet et je me suis rendu compte qu'ils étaient très avancés », affirme la directrice de Polybel, Annie Larouche.

Sans commenter les pratiques dans les autres écoles secondaires, elle estime que le niveau d'engagement de ses enseignants est l'une des clés du succès. « Dès qu'on travaille en équipe et qu'on se pose les bonnes questions. Qu'est-ce qu'on souhaite que les élèves apprennent? Qu'est-ce qu'on fait avec les élèves qui ont appris? Et qu'est-ce qu'on fait avec les élèves qui n'ont pas appris? En se posant ces questions, on évite d'oublier des élèves. On va se coller le plus près possible du besoin de l'élève », poursuit-elle.

La directrice de l'école Polybel est fière de voir que les taux de réussite chez les garçons ont augmenté de 3 % entre juin 2018 et juin 2019. Le taux de réussite chez les élèves en difficulté a augmenté de 4,6 % pour la même période.

Vers la réussite

Louise Létourneau assure que l'école Ozias-Leduc poursuit une réflexion en continu pour améliorer les pratiques d'apprentissage.

« Même s'il y a quelque chose de plus systémique, à l'échelle locale, on s'y attarde. [...] Quand les enseignants ont l'examen, souvent, il y a des mégas surprises. Ils se demandent : voyons donc, comment ça, ils demandent ça? Ils se régulent l'année suivante. Il y a un arrimage. Si en 4e secondaire, les élèves doivent avoir appris ça, qu'est-ce qu'on va travailler plus fort en 1re, 2e et 3e secondaire? », explique-t-elle. ■

Ozias-Leduc s'attaque à l'anxiété

L'école secondaire Ozias-Leduc participe cette année à un programme de dépistage de l'anxiété en collaboration avec l'Université de Sherbrooke et le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS).

Selon la directrice de l'école secondaire, Louise Létourneau, l'anxiété de performance fait des ravages. Elle commence de plus en plus jeune chez les enfants.

« On voit ça dès la maternelle. […] On a quelque chose collectivement à faire pour la santé mentale de nos jeunes. Il faut prendre ça au sérieux. J'en fais une mission. À Ozias-Leduc, on veut prendre un virage important. Je veux, avec les écoles primaires de la région, qu'on fasse quelque chose parce que ça commence bien avant le secondaire, l'anxiété et le stress. […] Ce serait extraordinaire qu'on prenne en charge les jeunes dès le début jusqu'à la fin de leur parcours scolaire », affirme-t-elle.

Le programme auquel l'école secondaire participe a pour objectif d'outiller les jeunes à composer avec le stress. Il se compose d'un prétest, d'une série d'ateliers qui serviront à outiller les élèves et sont suivis d'un postest qui calibrera les effets des outils proposés aux élèves. Ceux pour qui le stress demeurera un défi seront référés à des ressources du CISSS.

Bien que le programme touche cette année les élèves de 1re secondaire, la directrice espère le développer pour l'ensemble des niveaux éventuellement. ■
S.-E.C.

La Régie de police accentue sa présence à Polybel

Sarah-Eve Charland | L'Oeil Régional

Étant amenée à intervenir régulièrement à l'école secondaire Polybel à Belœil, la Régie intermunicipale de police Richelieu–Saint-Laurent a dédié une ressource à raison de quelques heures par semaine à cette école afin de réduire le nombre de dossiers judiciaires auprès des élèves.

Lors de l'année scolaire 2017-2018, le corps policier a constaté une demande importante de ressources policières, que ce soit de nature sociocommunautaire, des patrouilles ou des enquêtes à l'école Polybel.

« C'est une hausse marquée, mais qui s'explique. La Polybel a des mandats particuliers au sein de la Commission scolaire comme d'accueillir des classes de trouble de comportement. Elle a différents membres de l'équipe-école qui peuvent supporter les exigences qu'amène ce type de classe. Il y avait aussi à certains moments des infractions criminelles pour lesquelles on était amené à intervenir.

Ce qu'on souhaitait faire, si on avait déjà des signes précurseurs de ces situations, c'est qu'on puisse agir en prévention afin qu'elles soient évitées le plus possible », explique le porte-parole de la Régie, Jean-Luc Tremblay.

Une policière se présente à l'école pendant deux demi-journées. Elle est donc disponible pour répondre aux questions des élèves et du personnel. Elle collabore aussi avec l'équipe-école dans la réflexion et la résolution de situations.

« On était plus spécialisés en matière légale que certains types d'intervenants dans l'école. On était complémentaires. […] Ça a favorisé la communication. Les élèves ont bien compris que la policière n'avait pas pour rôle de les piéger. [...] C'est une opportunité qu'ils n'auraient pas prise autrement. Ça élimine des barrières », observe M. Tremblay

« Et nous, on y trouve notre compte en évitant la judiciarisation d'élèves et en évitant que les véhicules de patrouille en cours de journée soient toujours dirigés vers l'école pour éteindre le feu. On est là pour empêcher que le brasier prenne », ajoute-t-il.

Le projet pilote a été reconduit pour l'année en cours. Il est toutefois difficile pour la Régie de police de s'engager sur le long terme. Cette présence s'ajoute aux différentes interventions effectuées dans le cadre des programmes de prévention. La Régie rappelle également qu'elle est présente dans toutes les écoles secondaires par le biais de ses programmes de subvention et sur une base ponctuelle s'il y a des besoins. ■

La Régie intermunicipale de police Richelieu–Saint-Laurent a connu une hausse des interventions policières à l'école Polybel à Belœil.
Photothèque | L'Œil Régional ©

Du plomb dans l'eau potable

Les écoles vérifieront l'eau prochainement

***La Presse* révélait récemment la présence de plomb dans l'eau de différentes écoles du grand Montréal. La Commission scolaire des Patriotes (CSP) et celle des Hautes-Rivières (CSDHR) soutiennent ne pas avoir fait ce type de vérification jusqu'à maintenant.**

Un texte de **Martine Veillette**

Elles devront fort probablement le faire dans un délai rapproché puisque le ministre de l'Éducation et député de Chambly, Jean-François Roberge, a soutenu que des directives seront envoyées à l'ensemble des commissions scolaires afin que toutes les fontaines d'eau de toutes les écoles soient vérifiées. Si l'une d'elles est contaminée, elle devra être condamnée. « Il n'y a aucun compromis à faire pour la sécurité des élèves », affirme-t-il. Le ministre ajoute qu'il travaillera ce dossier de concert avec le ministère de l'Environnement et celui de la Santé publique.

« Jusqu'à présent, nous n'avons pas procédé à l'analyse de l'eau dans nos établissements puisqu'aucune inquiétude n'a été soulevée dans nos milieux par rapport à la qualité de celle-ci et que nous n'avons reçu aucune demande du milieu de la santé, par le passé, de devoir faire des analyses de l'eau dans nos écoles.», mentionne-t-on à la CSP.

Du côté de la CSDHR, la présidente, Andrée Bouchard, indique que des analyses ont déjà été faites, mais il y a quelques années. À la CSP, on précise avoir reçu, en soirée le 9 octobre, les indications du ministre au sujet des contrôles de la qualité de l'eau. Celui-ci devrait envoyer, avant le 18 octobre, les outils et les méthodes adéquates pour procéder aux tests de qualité de l'eau. « Nous les effectuerons sans tarder dans chacun de nos établissements scolaires, puisque notre priorité est d'offrir un environnement sain et sécuritaire à nos élèves et à notre personnel », soutient-on à la CSP.

« Il n'y a aucun compromis à faire pour la sécurité des élèves. » - Jean-François Roberge

L'eau des fontaines de chaque école du Québec sera analysée prochainement. (Photo : Pixabay)

Bâtiments vieillissants

Le ministre explique la présence de plomb dans l'eau potable par le fait que « les infrastructures scolaires sont vieilles et il y a eu des années de négligence ». Le ministre a d'ailleurs lancé récemment un programme de rénovation des écoles qu'il appelle le « grand rattrapage ».

Santé Canada indique sur son site que « le plomb est plus susceptible d'être présent dans l'eau potable de vieilles maisons et de vieux quartiers, puisque le Code national de la plomberie du Canada considérait jadis le plomb comme un matériau acceptable dans les conduites qui alimentaient les maisons en eau, et ce, jusqu'en 1975 ».

Une sur six

Selon l'enquête menée par *La Presse* en collaboration avec l'Université de Montréal, une fontaine sur six contenait trop de plomb. L'évaluation a été faite dans 24 écoles primaires. La valeur recommandée par Santé Canada pour le plomb dans l'eau potable est rendue à 0,005 milligramme par litre. Elle était auparavant à 0,01 milligramme par litre.

Cette enquête faisait suite à une autre réalisée plus tôt par l'Institut national de santé publique du Québec. Celle-ci recommandait aux écoles et aux garderies de surveiller le niveau de contamination de l'eau par le plomb. Selon *La Presse,* à l'heure actuelle, la teneur en plomb n'est pas surveillée annuellement dans les écoles et les garderies, comme recommandé par Santé Canada.

Impact sur le QI

Santé Canada met en garde quant à l'impact sur le corps humain de la présence de plomb. Notamment, il peut « avoir des effets sur le développement neurologique et sur le comportement, par exemple une baisse du quotient intellectuel (QI) chez les enfants ».

L'organisme indique également que « boire une eau qui contient du plomb, même pendant une courte période, peut constituer un risque pour la santé ». Les enfants sont parmi les personnes les plus vulnérables, au même titre que les fœtus et les nourrissons.

De son côté, le ministère de l'Environnement indique qu'« à de faibles concentrations, il affecte surtout le système nerveux et peut entraîner des effets mineurs sur le développement intellectuel des nourrissons et des enfants de moins de 6 ans. Ces derniers sont plus vulnérables, car ils sont en pleine croissance ».

Ce ministère a mis en place un Guide d'évaluation et d'intervention relatif au suivi du plomb et du cuivre dans l'eau potable, affiché sur son site Web. L'objectif est « d'aider les responsables d'un système de distribution d'eau potable à répondre aux exigences du Règlement sur la qualité de l'eau potable, à évaluer l'ampleur du problème lorsque des résultats montrent une concentration de plomb supérieure à la norme, à repérer les entrées de service en plomb qui pourraient être présentes sur leur réseau de distribution et à mettre en place les solutions adaptées aux problèmes soulevés ».

16 OCTOBRE 2019

La commission scolaire vise un ajout d’espace

Par: Sarah-Eve Charland

La Commission scolaire des Patriotes (CSP) compte déposer un projet auprès du ministère de l'Éducation pour un ajout d'espace, qui pourrait se concrétiser par la construction ou l'agrandissement d'une école à Belœil afin de pallier le manque d'espace à l'école au Cœur-des-Monts.

Le processus de demande d'ajout ou d'agrandissement d'école a été modifié. Auparavant, les commissions scolaires étaient amenées à faire une analyse des besoins pour déposer des projets. Par la suite, le Ministère effectuait à son tour une analyse. Afin de maximiser l'efficacité, le processus a été inversé. C'est-à-dire que le Ministère a effectué une analyse des besoins par secteur qu'il a soumis aux commissions scolaires.

Toutefois, l'analyse déposée par le . Ministère ne satisfaisait pas la CSP. Selon ce document, le Ministère reconnaissait un déficit de quatre locaux, ce qui n'était pas suffisant pour demander un ajout d'espace.

« Ce n'était pas ce qu'on observait sur le terrain. On trouve [que le Ministère] nous reconnaît un peu plus de locaux que ce qu'on a réellement. Il y a eu des échanges avec lui. C'est pour ça qu'on a arrêté la consultation publique [du 7 octobre]. Le 4 octobre, le Ministère a reconnu un plus grand déficit de locaux. Maintenant, on se qualifie pour un ajout d'espace », explique l'une des porte-paroles de la CSP, Lyne Arcand.

Selon les conclusions du Ministère au terme de ces échanges, le secteur Belœil/McMasterville/Saint-Mathieu-de-Belœil connaîtra un déficit de six locaux. Mentionnons que les critères d'admissibilité n'ont jamais été changés. Pour être admissible à la mesure budgétaire d'ajout d'espace, le nombre de classes additionnelles nécessaires sur un horizon de cinq ans, au primaire, doit être d'au moins cinq. De plus, il doit être démontré qu'il est impossible d'accueillir les élèves dans les bâtiments situés dans un rayon de 20 kilomètres du bâtiment qui manque d'espace.

Dans certains cas, ce rayon est toutefois revu à la baisse

pour tenir compte des contraintes géographique, comme les autoroutes, les cours d'eau ou des phénomènes comme la congestion routière, a mentionné le responsable des relations de presse du Ministère, Bryan Saint-Louis.

La CSP déposera donc les détails de son projet d'ici le 31 octobre auprès du Ministère. Elle dévoilera le tout au prochain conseil des commissaires qui se tiendra le 5 novembre.

La CSP a annoncé il y a deux semaines qu'elle ne réévaluerait pas son plan de répartition des secteurs de Belœil, McMasterville et Saint-Mathieu-de-Belœil a n de désengorger l'école au Cœur-des-Monts. Les élèves devront donc faire leur préscolaire dans une autre école, puis revenir au Cœur-des-Monts pour la suite de leur parcours primaire.

Selon la CSP, il est préférable de ne pas revoir le plan de répartition en attendant de savoir si elle pourra ou non construire une nouvelle école. Elle ne souhaite pas devoir refaire le même exercice d'ici un an ou deux.

Mise en contexte

L'école au Cœur-des-Monts a été inaugurée à l'automne.

Depuis 2017-2018, tous les locaux sont utilisés. La Commission scolaire des Patriotes (CSP) a dû convertir en classe des locaux utilisés pour d'autres fonctions, comme les locaux de musique et d'informatique. On retrouve actuellement 27 locaux, tous occupés. Pour l'année en cours, la CSP a dû transférer une cinquantaine d'élèves vers d'autres écoles primaires. n

16 OCTOBRE 2019

La Commission scolaire des Patriotes appuie les médias

Par: Sarah-Eve Charland

La Commission scolaire des Patriotes (CSP) manifeste son appui aux médias locaux, régionaux et nationaux par une résolution adoptée en séance du conseil des commissaires le 1er octobre.

L'organisation a maintenu que les médias contribuent également au maintien d'une démocratie forte grâce à un travail journalistique de qualité et au partage d'opinions. Dans sa résolution, elle souligne son attachement envers la démocratie citoyenne.

La CSP a donc mandaté le Service du secrétariat général et des communications pour préparer des messages sur cet appui qui seront publiés à divers endroits. Elle a envoyé sa résolution au premier ministre du Québec et aux députés provinciaux du territoire afin de r appeler

l'importance des médias partout en région et de trouver des solutions pérennes pour leur survie.

La Ville de Boucherville remet un prix Coup de chapeau et le prix Mérite étudiant 2019

Le 17 octobre 2019 — *Modifié à 10 h 32 min le 16 octobre 2019*

Par Daniel Hart

Le maire Jean Martel et la conseillère municipale Jacqueline Boubane entourent la récipiendaire du prix Coup de chapeau, Aline Malard.

Une Bouchervilloise âgée de 90 ans vient de se voir remettre un prix Coup de chapeau de l'Ordre du mérite. La Ville a tenu à souligner la longue implication de cette respectable dame en bénévolat dans la communauté. Aline Malard a donné temps et énergie à de nombreux organismes sociocommunautaires durant des années : l'Association féminine Saint-Louis, la Fadoq Boucherville, les Filles d'Isabelle, le Lunch club, le Carrefour des aînés de même que la popotte roulante du Centre d'action bénévole.

« Votre parcours est riche et inspirant. Le dévouement dont vous faites preuve auprès des autres fait une réelle différence.

Par chacune de vos actions, vous prenez part à une changement positif et vous participez au mieux-être de la collectivité. Merci! », a affirmé la conseillère municipale Jacqueline Boubane, porte-parole de l'Ordre du mérite.

Prix Mérite étudiant

De gauche à droite, Jean Martel, Pierre Chagnon, Marie-Ève Fecteau, Florence Junca Adenot et Jacqueline Boubane.

Une ancienne élève de l'école secondaire De Mortagne, Marie-Ève Fecteau, a pour sa part reçu le prix Mérite étudiant pour avoir obtenu la meilleure moyenne générale de 5e secondaire, soit 96,55%, parmi tous les jeunes de son degré scolaire des collèges privés ou établissements publics de la région. La jeune femme s'est vu attribuer une bourse de 2000 $ qui lui sera utile lorsqu'elle se dirigera vers des études supérieures. Inscrite cette année en sciences de la santé au cégep Édouard-Montpetit, cette étudiante souhaite entreprendre plus tard un programme d'études universitaires en génie biomédical à Polytechnique Montréal.

En ce qui a trait à ses loisirs, Marie-Ève pratique la natation et le ballet. Récemment, elle a été bénévole pour le Triathlon-Duathlon de Boucherville.

« Vous êtes une véritable source d'inspiration. Votre nom s'est rapidement imposé auprès des membres du conseil municipal comme lauréate du prix Mérite étudiant 2019. La persévérance permet d'atteindre l'excellence et vous en êtes la preuve. Vous êtes une élève déterminée et les efforts que vous déployez en ce moment sont le gage de votre futur qui sera sans aucun doute tout aussi impressionnant que votre parcours académique », a ajouté de son côté le maire Jean Martel.

17 OCTOBRE 2019

La Régie de police accentue sa présence à Polybel

Par: Sarah-Eve Charland

Étant amenée à intervenir régulièrement à l'école secondaire Polybel à Belœil, la Régie intermunicipale de police Richelieu–Saint-Laurent a dédié une ressource à raison de quelques heures par semaine à cette école afin de réduire le nombre de dossiers judiciaires auprès des élèves.

Lors de l'année scolaire 2017-2018, le corps policier a constaté une demande importante de ressources policières, que ce soit de nature sociocommunautaire, des patrouilles ou des enquêtes à l'école Polybel.

« C'est une hausse marquée, mais qui s'explique. La Polybel a des mandats particuliers au sein de la Commission scolaire comme d'accueillir des classes de

trouble de comportement. Elle a différents membres de l'équipe-école qui peuvent supporter les exigences qu'amène ce type de classe. Il y avait aussi à certains moments des infractions criminelles pour lesquelles on était amené à intervenir.

Ce qu'on souhaitait faire, si on avait déjà des signes précurseurs de ces situations, c'est qu'on puisse agir en prévention afin qu'elles soient évitées le plus possible », explique le porte-parole de la Régie, Jean-Luc Tremblay.

Une policière se présente à l'école pendant deux demi-journées. Elle est donc disponible pour répondre aux questions des élèves et du personnel. Elle collabore aussi avec l'équipe-école dans la réflexion et la résolution de situations.

« On était plus spécialisés en matière légale que certains types d'intervenants dans l'école. On était complémentaires. [...] Ça a favorisé la communication. Les . élèves ont bien compris que la policière n'avait pas pour rôle de les piéger. [...] C'est une opportunité qu'ils n'auraient pas prise autrement. Ça élimine des barrières », observe M. Tremblay

« Et nous, on y trouve notre compte en évitant la judiciarisation d'élèves et en évitant que les véhicules de patrouille en cours de journée soient toujours dirigés

vers l’école pour éteindre le feu. On est là pour empêcher que le brasier prenne », ajoute-t-il.

Le projet pilote a été reconduit pour l’année en cours. Il est toutefois dif cile pour la Régie de police de s’engager sur le long terme. Cette présence s’ajoute aux différentes interventions effectuées dans le cadre . des programmes de prévention. La Régie rappelle également qu’elle est présente dans toutes les écoles secondaires par le biais de ses programmes de subvention et sur une base ponctuelle s’il y a des besoins.

18 OCTOBRE 2019

EXAMENS DU MINISTÈRE

Polybel performe, Ozias-Leduc traîne de la patte

Par: Sarah-Eve Charland

Les examens de mathématiques sont de plus en plus difficiles, selon les directions d'école. L'école secondaire Ozias-Leduc peine à se sortir la tête de l'eau alors que plus de la moitié des élèves au programme régulier n'obtiennent pas la note de passage aux examens uniques du ministère en mathématiques Culture, société et technique (CST), qui correspondent aux mathématiques faibles. De son côté, les taux de réussite des élèves de la formation générale pour ce même examen à l'école secondaire Polybel atteignent 70 %.

La directrice de l'école secondaire Ozias-Leduc, Louise Létourneau, souligne que les résultats de son école secondaire ressemblent à ceux à l'échelle du Québec.

« On voit que l'examen était quelque chose. À l'échelle du Québec, c'est malheureusement la situation. [...] Les CST seraient comme l'équivalent des mathématiques faibles, mais ce sont des mathématiques très fortes. C'est comme si le Québec a rehaussé de beaucoup les exigences en mathématiques », observe-t-elle.

Les élèves de tous les programmes ont eu des difficultés avec l'examen à l'école secondaire Ozias-Leduc. Le programme régulier a connu un taux de réussite de 42 % en mathématiques CST en juin 2019. Le programme multisport a enregistré un taux de réussite de 48 % pour ce même examen. Le taux de réussite des élèves du programme d'éducation internationale a atteint 60 % et celui en arts-études s'est situé à 72 %. Les résultats en mathématiques Sciences naturelles (SN) ont varié entre 66 % et 92 %.

Selon Mme Létourneau, les exigences du réseau scolaire sont de plus en plus élevées en ce qui concerne les mathématiques. De plus, les parents des élèves à Ozias-Leduc refusent d'envisager d'inscrire leur enfant à l'éducation aux adultes ou en formation professionnelle qui leur seraient mieux adaptées, observe-t-elle.

« Les élèves en difficulté persistent [en régulier], mais quand ils arrivent face à des examens du ministère de

cette nature-là, c'est plus dif cile », poursuit Mme Létourneau.

De meilleurs résultats à Polybel

À Polybel, le taux de réussite en mathématiques CST au programme de concentration anglais a atteint 96,6 % en juin dernier. Les taux de réussite en mathématiques SN se situaient à 69,2 % pour la formation générale et à 77,3 % pour le programme de concentration anglais.

« Depuis deux ans, nos enseignants, avec la direction, travaillent dans ce qu'on appelle des communautés d'apprentissage. Ils sont appuyés par une équipe. Ils font du monitoring sur les résultats d'élèves, sur les bonnes pratiques et les moyens probants à utiliser. Je suis en poste depuis juillet et je me suis rendu compte qu'ils étaient très avancés », af rme la directrice de Polybel, Annie Larouche.

Sans commenter les pratiques dans les autres écoles secondaires, elle estime que le niveau d'engagement de ses enseignants est l'une des clés du succès. « Dès qu'on travaille en équipe et qu'on se pose les bonnes questions. Qu'est-ce qu'on souhaite que les élèves apprennent? Qu'est-ce qu'on fait avec les élèves qui ont appris? Et qu'est-ce qu'on fait avec les élèves qui n'ont

pas appris? En se posant la question, on évite d'oublier des élèves. On va se coller le plus près possible du besoin de l'élève », poursuit-elle.

La directrice de l'école Polybel est fière de voir que les taux de réussite chez les garçons ont augmenté de 3 % entre juin 2018 et juin 2019. Le taux de réussite chez les élèves en difficulté a augmenté de 4,6 % pour la même période.

Vers la réussite

Louise Létourneau assure que l'école Ozias-Leduc poursuit une réflexion en continu pour améliorer les pratiques d'apprentissage.

« Même s'il y a quelque chose de plus systémique, à l'échelle locale, on s'y attarde. [...] Quand les enseignants ont l'examen, souvent, il y a des mégas surprises. Ils se demandent : voyons donc, comment ça, ils demandent ça? Ils se régulent l'année suivante. Il y a un arrimage. Si en 4e secondaire, les élèves doivent avoir appris ça, qu'est-ce qu'on va travailler plus fort en 1re, 2e et 3e secondaire? », explique-t-elle.

Ozias-Leduc s'attaque à l'anxiété

L'école secondaire Ozias-Leduc participe cette année à un programme de dépistage de l'anxiété en collaboration avec l'Université de Sherbrooke et le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS).

Selon la directrice de l'école secondaire, Louise Létourneau, l'anxiété de performance fait des ravages. Elle commence de plus en plus jeune chez les enfants.

« On voit ça dès la maternelle. [...] On a quelque chose collectivement à faire pour la santé mentale de nos jeunes. Il faut prendre ça au sérieux. J'en fais une mission. À Ozias-Leduc, on veut prendre un virage important. Je veux, avec les écoles primaires de la région, qu'on fasse quelque chose parce que ça commence bien avant le secondaire, l'anxiété et le stress. [...] Ce serait extraordinaire qu'on prenne en charge les jeunes dès le début jusqu'à la fin de leur parcours scolaire », affirme-t-elle.

Le programme auquel l'école secondaire participe a pour objectif d'outiller les jeunes à composer avec le stress. Il se compose d'un prétest, d'une série d'ateliers qui serviront à outiller les élèves et sont suivis d'un postest qui calibrera les effets des outils proposés aux élèves. Ceux pour qui le stress demeurera un défi seront référés à des ressources du CISSS.

Bien que le programme touche cette année les élèves de 1re secondaire, la directrice espère le développement pour l’ensemble des niveaux éventuellement.